

Rue Louis Blériot (RD 938)

Réunion en Maire, sa 25 nov 2006, 10h-12h

Présents :

- les maires-adjoints M. Le Rudulier et Mme Boulet
- les riverains Mme Raymond, Mme Simonnet, Mme Le Roch, Mme Benfeghoul, M. Girardin.
- représentant de VeloBuc : Mme Baurès, Mme Boutry.

Absents excusés :

Mme E Bierge, M. Thomson, Mme Robert-Baelde, M. Paskoff, M. Dézulier.

Points qui étaient abordés en réunion

-Plan de base pour concertation : le plan du Conseil Général d'août 2005 qui était exposé en Mairie en sept-nov 2005, avec 29 places de stationnement. C'est une bonne base de discussion, car on peut facilement rajouter des places sur ce plan, tout en gardant la piste cyclable entre Boulinière et avant Zac Cerf-Volant.

-Piste cyclable à la montée, espace clairement séparé entre piste et trottoir (avec un espace piéton confortable d'au moins 1,40m) depuis la rue Jules de la Boulinière, à la montée vers Versailles.

-Contresens cyclable via la rue des Lavandières pour éviter que le cycliste, depuis le centre ville, soit un obstacle à la montée. La rue est très étroite entre Huguier et Jules de la Boulinière. Le contresens cyclable est un aménagement adopté dans beaucoup de pays et aussi en France. Il constitue un raccourci et permet d'éviter des zones dangereuses.

<http://velobuc.free.fr/contresenscyclable.html>

-Piste cyclable à la descente : il y a de la place là où le secteur sera aménagé (ZAC Cerf-Volant), il faut donc en profiter pour concilier stationnement (en épi, par contre-allée ?) et une piste à la descente également.

-Absence de piste à la descente : proposer **l'itinéraire bis** via rue du Haras ou via rue Alsace Lorraine. Il faut sécuriser le secteur Cerf-Volant au nord et entrée rue Alsace Lorraine au sud par « zone 30 ».

-Trottoirs traversants pour le confort du piéton (Boulinière, Alsace Lorraine, év Haras nouvel aménagement ?) afin de clairement privilégier le cheminement des piétons et freiner la voiture en tourne-à-gauche / tourne-à-droite vers les rues résidentielles internes.

<http://velobuc.free.fr/trottoitraversant.html>

-Notre association propose d'aménager le centre village selon le concept du « shared space » (là où la place est inexistante pour une piste cyclable, et là où la vie est prépondérante par rapport au transit). Shared space = espace partagé par tous les usagers, à savoir depuis la rue Jules de la Boulinière au nord, jusqu'au début des Arcades au sud.

<http://velobuc.free.fr/sharedspace.html>

-Retrouver les **plans d'architecte** pour l'aménagement Blériot lorsqu'on croyait que la déviation est étai possible (en l'an 2000 ?)

-Selon le 1^{er} maire-adjoint, les **travaux ne débuteront pas en été 2007**, car la municipalité et les plans ne sont pas prêts. Rien ne presserait, aux dires de M. Le Rudulier, mieux vaudrait prendre son temps et bien réfléchir, car les travaux que l'on fera donneront un visage à la rue Louis Blériot pour les prochains 20-30 ans.

-Une **lettre personnalisée** sera envoyée aux riverains de la part de la Mairie, afin de procéder à une analyse fine des besoins en stationnement. VeloBuc pourra relire ce courrier avant envoi. Courrier à relire prévu pour mardi 28 novembre.

-Proposition d'une riveraine d'instaurer une **commission mixte avec le Conseil Général** + municipalité de Buc + riverains et associatifs.

-M. Le Rudulier a laissé le plan de la rue Louis Blériot avec piste cyclable à la montée, à droite, en vue du **Bureau Municipal** qui se tient lundi soir, 27 nov.

Après la réunion, B Boutry a suggéré par mél aux deux maires-adjoints :

1- rue Louis Blériot : 16 000 véh /jour

Le dernier chiffre exact pour la rue Louis Blériot date d'octobre 2004 et s'élève à 13 583 véhicules / jour, avec une diminution constante sur les dernières années. Pour avoir le coeur net sur la situation, ne serait-ce pas souhaitable de faire faire un nouveau comptage 2006?

2- rue Louis Blériot et PL

Zone industrielle compte pour 85 % des PL sur la rue Blériot.

L'idée n'est pas nouvelle: mettre tous les efforts pour trouver des implantations sur notre zone industrielle qui génèrent moins de trafic PL....

Compte-rendu établi par B Boutry, 28 nov 2006,
Version revue et validée du 6 décembre 2006